

Équateur : Le Groupe Tous pour la vie demande l'abrogation du décret réduisant la taxe sur les armes



La Havane, 1er juin, (RHC)- Le groupe "Tous pour la vie" a déposé ce mercredi un recours en protection contre le décret 645, signé par le président Guillermo Lasso, qui réduit la taxe sur les armes en Équateur.

Ce décret prévoit également des réductions de taxes sur des produits tels que le tabac, les boissons alcoolisées et sucrées et les matières plastiques.

Selon l'avocate Angélica Porras, ce mécanisme viole plusieurs droits constitutionnels, tels que le droit à la santé et le droit à la protection. Les plus touchés sont les enfants et les adolescents.

Les activistes ont demandé au gouvernement Lasso d'abroger immédiatement le décret, afin de protéger la santé publique et l'économie de la population.

En janvier dernier, le chef de l'État a mis en œuvre cette mesure, qui a immédiatement suscité le rejet de plusieurs organisations sociales, telles que le Congrès pour la santé et la vie, l'Alliance pour les droits de l'homme en Équateur, les utilisateurs du marché alimentaire (CUUM) et Action Écologique, entre autres.

De même, plusieurs analystes et citoyens équatoriens ont qualifié d'incohérente la décision de Guillermo Lasso de réduire les taxes sur les armes au milieu de la montée de la violence dans le pays.

À l'époque, le président Lasso a justifié la réduction de diverses taxes par une prétendue prospérité économique, mais selon les observateurs, il cherche surtout à détourner l'attention des accusations de

corruption qui pèsent sur son gouvernement.

Source : Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/324197-equateur-le-groupe-tous-pour-la-vie-demande-abrogation-du-decret-reduisant-la-taxe-sur-les-armes>



Radio Habana Cuba